

RETOUR SUR LE COMITÉ DE PAYS

DU 14 AVRIL 2021

1. UN PROJET DE TERRITOIRE 2021-2027 DÉFINI COLLECTIVEMENT ET LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) AVEC L'ÉTAT

Présentation par Christian PAUL, président du Pays

Depuis la création du Pays, le projet élaboré collectivement définit nos enjeux communs et donne le CAP. Ce projet 2014-2020 « Sur la route des Villages du Futur » arrive à son terme.

Le Pays doit lancer le travail d'élaboration du projet 2021-2027 au cours de cette année. L'objectif est de finaliser ce projet à la fin d'année 2021.



**PAYS
NIVERNAIS
MORVAN**



A quoi servira ce projet :

- Comme évoqué en introduction, il s'agit d'abord d'une **entente collective sur les enjeux et les dynamiques que nous voulons mener**. Il donne aussi l'ambition attendue et l'ambition opérationnelle. Il nous donne le **fil conducteur de notre travail**.
- Avec ce projet, nous exprimons **nos besoins et notre ambition**. Il nous permet de **discuter avec nos partenaires financiers**, de **passer des contrats** et de **prioriser** ou de **capter des crédits dédiés**.

L'Etat propose à chaque territoire de **mettre en œuvre un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme**, sur les domaines et les enjeux identifiés localement et qui correspondent aux objectifs des politiques territorialisées de l'Etat.

Il est ainsi demandé aux préfets d'engager avec les territoires la préparation de **Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)**.

Le Pays Nivernais Morvan, en accord avec les communautés de communes, a délibéré le 10 décembre 2020 pour être porteur d'un CRTE.

Pour mener l'élaboration de ce projet et permettre de faire le lien entre les besoins exprimés par les communes

et les communautés de communes et les enjeux de transition écologique, sociale, économique ...le Pays propose de **se faire accompagner par une équipe de conseillers techniques en démarche participative et prospective**.

En résumé voici la méthode de travail présentée par Anne ALGRET-GEORGES, directrice du Pays :

1. ATELIER ÉQUIPE TECHNIQUE DU PAYS NIVERNAIS MORVAN EN AVRIL : « ON NE PART PAS D'UNE FEUILLE BLANCHE »

Objectif : croiser le bilan projet de territoire 2014-2020 réalisé en interne et les projets transmis par les communes pour esquisser les enjeux stratégiques du CRTE à mettre en discussion avec les élus.

Format : un atelier en visio-conférence avec l'ensemble de l'équipe technique du Pays

- **Retour sur le mandat précédent** (sur la base du bilan du projet de territoire 2014 réalisé par l'équipe du Pays) et mise en regard avec les 15 chantiers identifiés pour 2020-2021 : quels sont les résultats accomplis, les orientations à renforcer et les enjeux émergents à prendre en compte



- **Confrontation avec le tableau des projets transmis par les communes** : voit-on des dénominateurs communs se dessiner entre les différentes communes ? Quels sont les décalages avec les enjeux stratégiques identifiés ?

2. ENTRETIENS AVEC LES CINQ COMMUNAUTÉS DE COMMUNES EN AVRIL : « ON CAPITALISE AVEC LES PROJETS DES 5 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES »

Objectif : Recueillir la **parole des cinq bureaux des CC** pour repérer les **lignes de forces** et les éventuelles **divergences** et les mettre en regard avec les enjeux stratégiques identifiés.

Format : cinq rendez-vous en visio-conférence entre l'équipe conseil, la directrice du Pays et le bureau communautaire.

- **Entendre les attentes** sur le projet de territoire et son processus d'élaboration.
- **Partager les enseignements** qui ressortent du bilan précédent projet de territoire.
- Recueillir leur vision des enjeux stratégiques de leur

territoire, notamment en matière de relance et de transition écologique.

3. RÉUNIONS COLLECTIVES DES 5 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES FIN AVRIL : « ON STABILISE LES ENJEUX COMMUNS »

Objectif : stabiliser la vision commune pour le projet de territoire à inscrire dans le protocole de préfiguration du CRTE et **valider la méthode** pour la suite de la démarche

- **Mise en discussion des enjeux communs** identifiés suite aux entretiens avec les 5 CC, du bilan du mandat précédent.
- Définition des **modalités d'implication des élus** municipaux et communautaires dans la suite de la démarche.

4. SIGNATURE DU PROTOCOLE D'INITIALISATION DU CRTE MI-MAI : « ON LANCE COLLECTIVEMENT LA DÉMARCHÉ »

Objectif : partager les enjeux du projet de territoire, in-



scrit dans le CRTE, avec l'ensemble des élus municipaux et communautaires, de manière à les impliquer dans la suite de la démarche.

Format : 1h en visio-conférence à destination de tous les élus municipaux et communautaires.

- Ce que le CRTE peut apporter au territoire... et comment s'en saisir ?
- Annonce des prochains rendez-vous de la démarche

5. ATELIERS « ACCÉLÉRATEUR DE PROJETS » À DESTINATION DES ÉLUS MUNICIPAUX (2 SESSIONS EN JUIN / 2 SESSIONS EN SEPTEMBRE) : « ON MOBILISE LES ÉLUS MUNICIPAUX »

Objectif : ces ateliers visent à mettre les élus municipaux et communautaires au cœur de l'élaboration du projet de territoire. Pour cela, nous proposons de fonctionner avec des « modules ». Ils seront ouverts à tous les élus et autoportants (c'est-à-dire que les participants n'auront pas besoin de s'impliquer dans le reste de la démarche pour y contribuer).

Format : 2h30 en visio-conférence avec une vingtaine d'élus (sur inscription). Chaque module est répété plusieurs fois pour toucher un public plus large et pour s'adapter aux contraintes d'agenda des élus. Les premiers sont animés par l'équipe conseil, qui passera ensuite le relais à l'équipe du Pays.

- **Module 1 :** « Mobiliser le plan de relance pour engager la transition : à vous de jouer ! »
 - Tour de table : « Pour faire avancer la transition dans ma commune, il faudrait ... »
 - Petits groupes : Zoom sur trois sujets pour organiser le partage d'expériences
 - Conclusion : les prochaines étapes pour chaque participant
- **Module 2 :** « Passer du projet communal à la stratégie collective : mode d'emploi »
 - Tour de table : « mon projet phare pour le plan de relance... »
 - Petits groupes : « mettons-nous dans la peau du jury de sélection, quels critères pour choisir les projets du Plan de Relance ? »



- Conclusion : les **connexions** à faire pour prolonger la discussion

6. PARTAGE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE - OCTOBRE : PARTAGE DES ENJEUX “COMMENT ON RÉPOND AUX ENJEUX COMMUNS ET DÉCLINAISON DU PROGRAMME D’ACTIONS”

Objectif : tirer le **bilan** de cette première phase pour **stabiliser les enjeux communs du CRTE** du Nivernais-Morvan et **impulser la phase 2** ciblée sur l'**approfondissement des enjeux en matière de transition écologique** (eau, agriculture, forêt, résilience du tissu économique...)

Format : Entretiens bilatéraux avec des représentants de la **société civile** et formats de **rencontres collectives**.

7. COPIL DE BOUCLAGE - FIN OCTOBRE : ON VALIDE LES 4 À 5 ENJEUX, DÉCLINÉS EN PROGRAMME D’ACTION

Objectif : Finaliser le CRTE et son programme d'action. Identifier les **actions** à inscrire dans les autres contrats

(Région, département...)

Intervention Jean-Louis LEBEAU : il est important de **prendre en compte le travail réalisé ces derniers mois sur le canal du Nivernais** qui permet de définir un projet de développement pour le canal. Ces éléments et ces enjeux devront être portés au projet de territoire du pays et du CRTE.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le comité de Pays donne un avis favorable à la proposition du cabinet Partie Prenante.



2. LA VACCINATION À DOMICILE

Point d'étape présenté par Laurent MAGNE, chef de projet santé :

A un moment où la troisième vague de la pandémie s'étend sur la Nièvre, les **centres de vaccination installés dans quatre communes** du Pays Nivernais Morvan se sont organisés pour **vacciner à leur domicile des personnes âgées, isolées, ne pouvant se déplacer.**

A l'initiative du Pays Nivernais Morvan, cette première campagne de vaccination à domicile a démarré le 15 mars. Pendant deux semaines d'expérimentation, ce sont **115 patients qui ont bénéficié de cette initiative** ; soit près de **30% des patients cibles, estimés à 400** sur le Pays Nivernais Morvan.

L'équipe Santé du Pays Nivernais Morvan, en étroite collaboration avec les centres de vaccination, a organisé le déploiement afin qu'il soit uniforme sur l'ensemble du territoire.

Le Pays a sollicité l'ensemble des maisons de santé, les centres sociaux et les services de soins à domicile de son territoire afin d'**identifier les bénéficiaires** de la vaccination à domicile.

Puis, au cas par cas, ont été constituées des **tournées de vaccination**, comme à Clamecy en collaboration avec le

GISA 58 et avec l'accord de l'ARS.

La campagne de vaccination sous toutes ses formes **se poursuit en avril**, avec le **soutien logistique et médical des équipes du Service d'Incendie et de Secours de la Nièvre.**

Intervention de François KARINTHI qui confirme la prise en charge par le SDIS de l'opération à hauteur de 35 interventions par semaine (pour le département).



3. TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR

Nicolas BOURDOUNE, élu délégué à l'emploi présente le point d'étape.

- Les **rencontres avec les personnes privées d'emploi** des 6 territoires ont déjà permis d'échanger avec près de **150 personnes** (300 contactées avec la collaboration de Pôle emploi) ;
- Les **professionnels des territoires** sont **informés et associés à la construction des activités** envisagées pour les antennes locales de l'entreprise à but d'emploi ;
- **Le travail avec la BGE se poursuit**, lui aussi, à un rythme soutenu. Tous les territoires ont **identifié des activités non concurrentielles et utiles localement** pour le démarrage de l'EBE ainsi que d'autres, à développer, pour assurer un volume de fabrication/prestation suffisant et garantir ainsi la capacité d'embauche des antennes ;
- La **collaboration avec Pôle emploi, le conseil départemental, le conseil régional BFC, les chambres consulaires et les acteurs de l'inclusion** (secours catholique, restos du cœur, Croix-Rouge, fol 58, Réussir 58,...) est active et consolide la dynamique globale du projet ;
- Le travail avec la **société d'avocats NPS consulting** a débuté afin de **proposer un nouveau modèle d'organisation sociale et juridique** : Une Entreprise à But d'Em-

ploi à l'échelle du Pays et 6 antennes locales en complémentarité des 6 Comités locaux pour l'emploi.

Christian PAUL propose de renforcer les équipes techniques :

- **Le contrat avec le CFPPA :**

Depuis le début du mois de mars, la **brigade TZC** est entrée en action. Elle doit être complétée par des temps d'animation négociés avec le **CFPPA**. Ainsi renforcée, elle sera composée de 7 personnes, et viendra renforcer les équipes projets des CLE jusqu'au dépôt de la candidature.

Cela représente **46 jours de soutien en animation répartis auprès de deux animatrices** (23 J/ animatrice) pour un montant de 13.685 euros TTC. Ce travail peut être financé par le CD58 à hauteur de 80% au titre de l'enveloppe territoriale 2021.

- **Un doctorant en renfort :**

Aubin TANTOT, étudiant à Sciences Po Lyon propose d'intégrer l'équipe du Pays d'ici la fin du mois d'avril pour réaliser une **thèse de doctorat dans le cadre de la mise en place de l'expérimentation TZCLD** sur le Pays Nivernais Morvan, sa répercussion sur le marché de l'emploi et la dynamique socio-économique dans les territoires habités.

Il participera activement à la **réalisation du diagnostic**



territorial nécessaire pour la candidature et à la rédaction du dossier d'habilitation.

Il réalisera ce travail de recherche pendant 3 ans dans le cadre du dispositif CIFRE – 1000 doctorants pour les collectivités - dont l'objectif est de favoriser le développement de la recherche partenariale publique-privée et de placer les doctorants dans des conditions d'emploi.

Interventions de :

Jean-Louis LEBEAU : En tant qu'élu, il serait intéressant d'avoir un regard sur les gens laissés sur le bord de la route et d'avoir des chiffres sur les besoins en formation.

Nicolas BOURDOUNE : Les EBE ont une fonction de traitement de difficultés pour les gens qui sont privés d'emploi depuis plus d'1 an sans être trop éloignés. Les besoins des entreprises devront aussi être identifiés. Les problématiques de mobilité devront être aussi résolues grâce à TZ. Les EBE devront apporter des solutions pour renvoyer les gens vers des emplois pérennes en entreprise.

Fabien BAZIN : Le Conseil Départemental continuera de soutenir cette démarche. Une proposition de règlement d'intervention sera présentée en session prochainement, où il sera proposé d'expérimenter un service public de

l'emploi de proximité en lien avec les acteurs concernés.

Agnès DEVEAUCOUX : A l'heure où les entreprises sont en recherche d'emploi qu'elles n'arrivent pas à pourvoir, comment peut-on expliquer le nombre de 1.200 demandeurs d'emploi de longue durée sur le Pays Nivernais Morvan :

Réponse de Christian PAUL : Une partie de ces personnes est dans le halo du chômage, donc en dehors des circuits de recrutement classiques. Par ailleurs, les besoins des employeurs ne parviennent pas toujours aux chômeurs. Cela pose la question d'un circuit court de l'emploi pour lequel les comités locaux peuvent être utiles, comme le propose Fabien BAZIN.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité de Pays autorise le Président à signer une convention partenariale avec le CFPPA du Morvan et à engager le recrutement de M. Aubin TANTOT.

4. LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Jocelyne GUERIN, vice-présidente du Pays en charge de l'économie de proximité présente le projet :

LES OPÉRATIONS DÉJÀ MENÉES AU COURS DE CES DERNIÈRES ANNÉES, LE PAYS EN SOUTIEN...

- aux financements à la diversification agricole (entreprises installées, en développement ou en création : volailles, porcs, lait de chèvre, miel...)
- à la modernisation des outils collectifs de transformation : abattoirs de Luzy et de Corbigny, salle de découpe et de transformation à Luzy et Saint-Benin d'Azy, etc.
- au développement d'une restauration collective en approvisionnement local comme à Rouy





CALENDRIER :

Juillet 2020
décision en
Comité de
Pays
d'initier un PAT
à l'échelle du
Pays

**Septembre
2020**
lauréat de
l'appel à
projet DRAAF/
ADEME
« Alimentation
durable et
territoires »
couvrant une
partie des
besoins en
ingénierie
(36 471 €)

Octobre 2020
recrutement
d'une personne
au Pays

**Depuis Janvier
2021**
démarrage d'un
**diagnostic
territorial**

- **Entretiens
bilatéraux et
enquêtes terrain**
avec les
principaux acteurs
« du champ à
l'assiette »
- Rédaction
d'un **cahier des
charges** en cours
pour compléter le
diagnostic terrain
via un
**accompagnement
d'un
bureau d'étude
spécialisé**

14 mars 2021
candidature à
un appel à projet
« Projets d'invest-
issement dans le
cadre de PAT en
Bourgogne-
Franche-
Comté » lancé
par la DRAAF et
l'ADEME dans le
cadre du plan de
relance (mesure
13B)

- **5 collectivités
et une
association
partenaires**
- **Demande d'un
soutien financier
de 367.652,85 €,**
dont les besoins
liés aux missions
directement
assurées par
le Pays Niver-
nais Morvan
(123.600,00 €)

Mars 2021
demande de
reconnais-
sance
officielle
« PAT »
**Nivernais
Morvan**
(niveau 1)
auprès de
la DRAAF

15 avril 2021
date limite
pour la
candidature
au Programme
National
d'Alimentation
(PNA)

15 mai 2021
date limite
pour la
candidature à
la **deuxième
vague de
l'appel à projet
régional**
(mesure 13B)

30 juin 2021
date limite
pour la
candidature à
la **3ème vague
de l'appel à
projet régional**
(mesure 13B)



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) PREMIERS CHANTIERS COLLECTIFS

RESTAURATION COLLECTIVE

Volet demande

PREMIÈRES ACTIONS

- **Mai** : appel à **5 communes volontaires** pour relever le **défi de la restauration collective**
- **Juin /Juillet** : **diagnostic individuel** avec les communes volontaires pour définir le **programme d'action**
- **Sept 2021** : **démarrage des actions** ex: ateliers menus avec les enfants, formations personnels cuisine et gestionnaires, réunions producteurs, visite à la ferme
- **Pour l'année suivante** : constitution d'un « **Labo restauration collective** » et animation régulière de temps d'échange et de partage d'expérience

INSTALLATION D'ACTIVITÉ AGRICOLE DIVERSIFIÉE

Volet offre

PREMIÈRES ACTIONS

- Définir avec les collectivités volontaires des **solutions adaptées pour l'installation des activités agricoles** sur leur territoire via :
- **Faciliter l'accès au foncier** : préemption, achat collectif de terres, création de foncières agricoles, création de pépinières agricoles, espaces-test, « prêt à l'emploi agricole »
 - Construire à l'échelle du Pays un **dispositif d'accompagnement adapté pour tous les profils d'acteurs** : stages immersions sur le territoire etc.

CIRCUITS COURTS ET TRANSFORMATION

Volet distribution

ACTIONS ENVISAGÉES

- Développer un **réseau de points de vente sur le territoire** : magasins de producteurs, marchés, drive fermier
- Accompagner la **création d'outils collectifs de transformation** : salles de découpe, légumeries, conserverie, etc.



UNE ANIMATION

- Création d'une « **brigade du PAT Nivernais Morvan** » pour un projet co-construit dans la durée constituée
 - d'un(e) **développeur(e) territorial(e)** par EPCI volontaires sur une quotité horaire à déterminer.
 - de **membres des équipes de villes et de villages «pionniers»**
- Création d'un **comité local de l'alimentation** (à plus long termes) pour assurer une implication de toutes les parties prenantes, notamment les habitants.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité de Pays donne un avis favorable répondre aux prochains appels à projets en mai et juin 2021.



5. LA MOBILITÉ

Thierry PAURON, vice-président en charge de la mobilité présente le point d'étape :

La **Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)**, promulguée le 24 décembre 2019, appelait les **Communautés de Communes (CC)** à se prononcer, au plus tard le 31 mars 2021, sur leur volonté de **se saisir de la compétence « mobilité » ou d'en laisser la responsabilité à la Région**, comme c'est le cas actuellement.

A la demande des CC, et afin de les accompagner dans leur prise de décision, un **bureau d'études spécialisé** a été sélectionné en février 2021 par le Pays.

Entre février et mars dernier, **les 5 communautés de communes du Pays Nivernais Morvan ont toutes délibéré favorablement pour devenir Autorité Organisatrice de la Mobilité sur leur territoire respectif (AOM locale)**.

Le prestataire doit désormais **finaliser une étude mobilité** à proprement parler et poser un **diagnostic de la mobilité du territoire** (inventaire de l'offre et de la demande en matière de mobilité, identification des enjeux de mobilité). Cette **étude sera livrée courant mai**, une fois les données de la Région récupérées.

Les communautés de communes sont invitées à notifier leur délibération aux communes pour leur permettre d'organiser la délibération en conseil municipal.

Afin d'éclairer le vote des communes, il est proposé de leur faire parvenir une **note synthétique « décryptage de la LOM »** et des informations spécifiques par CC (offre actuelle).

Par ailleurs, l'équipe du Pays est à disposition des communes qui le souhaitent pour toute précision ou information complémentaire.

PROPOSITION DE POURSUIVRE LA RÉFLEXION COMMUNE SUR LES ENJEUX DE LA MOBILITÉ DU TERRITOIRE :

Après cette première étape importante de prise de compétence par les CC, et à la suite de la restitution prochaine de l'étude en Comité de Pays par le prestataire, **il est proposé que le Pays Nivernais Morvan continue d'accompagner les CC dans leur réflexion sur la stratégie de mobilité locale**.

Sur le fond, il s'agirait de travailler sur les questions suivantes :

- Quelles sont les **enjeux de mobilité du territoire ?**
- Pour y répondre, **est-il nécessaire de demander le transfert des services actuellement gérés par la Région ?** Ou bien, en **développant des services de mobilité**



complémentaires à la Région ?

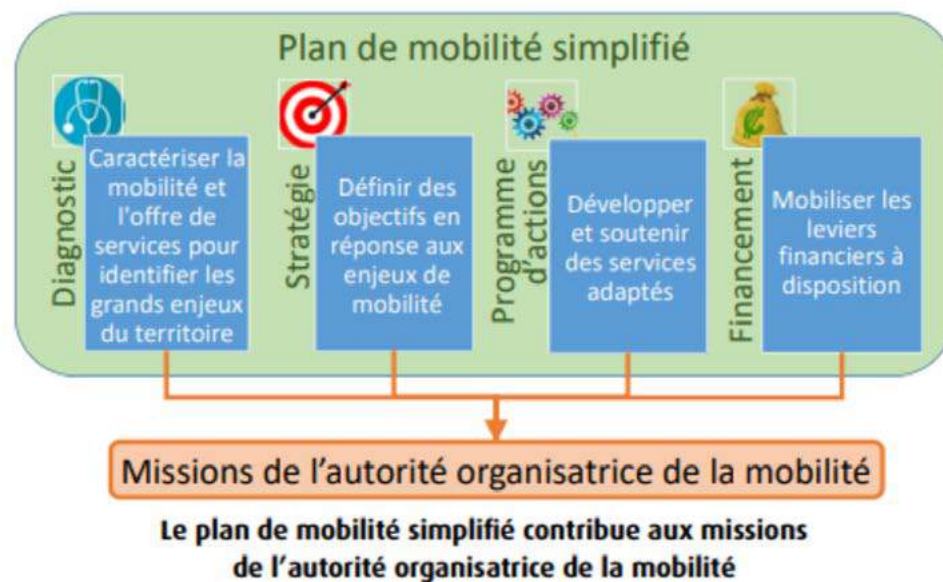
- Quelle serait la **bonne échelle** pour proposer des services de mobilité ?

Sur la forme, le Pays pourrait proposer des **outils d'analyse, une animation et une méthode de travail**. Il pourrait également mener des **enquêtes de terrain** auprès de différents publics cibles pour qualifier les besoins de mobilité ou encore **mettre à disposition des acteurs de la mobilité des questionnaires** pour systématiser le recensement d'information.

Ce travail pourra aboutir, à plus long terme, en un **plan de mobilité simplifié**.

Serge DUCREUZOT considère que cette prise de compétence est une **réelle opportunité** pour les communes et communautés de communes pour **adapter au mieux le service aux besoins de la population et de le rendre optimum**.

Christian PAUL propose qu'un **courrier d'information** puisse être transmis aux communes.



6. LE VOTE DU BUDGET

Jacky GERMAIN, élu délégué aux finances présente les éléments majeurs du budget :

BUDGET GLOBAL : 910.441,17 EUROS

- **Sur la partie fonctionnement : 431.159 euros de dépenses pour 436.201 euros de recettes**

L'équipe du Pays actuellement composée de 6 personnes pourraient se renforcer en 2021 :

- d'un(e) **chef(fe) de projet « projet de territoire et SCOT »** à condition d'obtenir des crédits FNADT de soutien au poste
- d'un **doctorant en renfort de la mission territoires zéro chômeur longue durée**. Il s'agit d'une mission de 3 ans dotée d'une participation de 14.000 euros / par an au titre des crédits CIFRE, complétée par les crédits du CD58 au titre de l'enveloppe territoriale 2021.

- **Sur la partie action 2021 : 470.688 euros de dépenses pour 424.510 euros de recettes**

Deux postes importants de dépenses cette année sont prévus :

1) **Territoire zéro chômeur** : année de l'habilitation. Le

budget fait apparaître cette année un poste important et nécessaire sur l'opération TZCLD (70.400 euros). Les conditions d'habilitation vont être très exigeantes. L'ensemble du dispositif (social, juridique, financier et matériel) doit être prêt. Il nous appartient de professionnaliser notre candidature par :

- L'aide à la définition des activités qui vont être déployées et à l'élaboration des business plans. Ce travail est mené en partenariat avec la BGE
- L'aide à la constitution juridique de l'organisation nous amène à faire appel à un cabinet d'avocat spécialisé dans la constitution des sociétés dans le champ de l'ESS.
- Le renfort technique de chaque territoire volontaire : contrat avec le CFPPA et le doctorant.

2) **Le projet alimentaire territorial** séparé en deux postes de dépenses :

- **Les projets à maîtrise d'ouvrage Pays** : étude de faisabilité et sensibilisation, animation auprès de la restauration collective : 53.500 euros
- **Les projets soutenus par le Pays**, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par d'autres porteurs de projets



intégrés dans le PAT (communes, CC, associations, entreprises privées...), et intégrés dans la réponse à l'appel à projet régional de la DRAAF de mars 2021 : 244.052 euros inscrits en recettes et dépenses (opération blanche pour le Pays)

3) Le bouclage de notre programme OCMACS (38.511 euros) et les derniers crédits FISAC à verser.

4) L'étude mobilité menée pour le compte de 4 CC afin d'aider à la prise de compétence (équilibre recettes / dépenses pour un montant de 26.340 euros)

5) L'élaboration du projet de territoire (avec 19.800 euros pour l'année 2021)

6) Le travail se poursuit au titre des **Villages du Futur** et des défis de la transition. La communication est gérée en interne par Léa avec l'appui du Parc du Morvan qui prévoit la réalisation d'un film comme outil de partage d'expérience.

7) Sur **la santé**, les actions de prévention sont prises en charge par l'ARS et le CD58.

• **Les « restes à percevoir » (RAP) en recette**

Il est inscrit **169.781 euros de RAP de 2019 et 2020**. Il est

proposé de ne pas reporter au budget la totalité de cette somme, sachant que les crédits LEADER ne seront perçus qu'en N+2. Il est donc proposé d'inscrire au budget 2021, 104.729 euros de RAP.

Ces recettes attendues correspondent à des **dépenses déjà réalisées, supportées par une ligne de trésorerie à rembourser en fin d'année pour un montant de 55.000 euros.**

Ce remboursement est déduit des RAP inscrits au budget 2021 soit 104.729 -55.000 euros : 49.729 euros à reporter au budget 2021

Christian PAUL indique que la cotisation demandée aux communautés de communes reste à 1,60 euros / habitants et ajoute que lorsque les communautés de communes versent 1 euros au Pays, cela permet de mobiliser 32 euros de crédits publics au service des projets du territoire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le comité de Pays adopte le budget primitif pour l'année 2021.

7. RÉPARTITION ENVELOPPE DU DÉPARTEMENT ALLOUÉE AU PAYS

Christian PAUL présente la proposition de répartition de l'enveloppe 2021 du département alloué au Pays et précise que les équipes techniques du département et du Pays travaillent à la proposition d'un fond d'innovation pour les années à venir.

François Karinthe alerte sur la nécessité de finaliser les éléments administratifs de ces dossiers avant le 4 mai au plus tard.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le comité de Pays adopte cette proposition.

Répartition enveloppe Contrat de Pays CD58 - 2021				
Maitrise d'ouvrage	Objet	Montant total	subvention allouée	%
Pays - CD58	Poste direction	67 899 €	67 899 €	100%
Coop des savoirs	Coop des savoirs	65 188 €	13 000 €	20%
Pays	TZCLD Soutien animation EBE - contrat CFPPA	13 685 €	10 948 €	80%
Pays	TZCLD - DOCTORANT	21 097 €	13 000 €	62%
CCHNVY	contrat CC HNVY pour la recherche d'un dentiste	10 000 €	5 000 €	50%
	TOTAL		109 847 €	
	Enveloppe prévue		110 000 €	
	Reliquat		153 €	



8. QUESTIONS DIVERSES

Fabien BAZIN : nous avons voté au comité de pays de décembre une **motion contre la baisse des horaires des bureaux de La Poste**. Nous avons obtenu un **rendez-vous en visioconférence avec le président de La Poste Philippe WAHL** qui veut geler cette décision. Il est d'accord avec notre proposition de construire un projet ouvert sur la présence de La Poste sur nos territoires. A suivre...

ÉTAIENT PRÉSENTS LORS DU COMITÉ DE PAYS

ÉTAIENT PRÉSENTS LES DÉLÉGUÉS TITULAIRES :

- **Communauté de communes Morvan, Sommets et Grands Lacs** : Christian PAUL, Fabien BAZIN,
- **Communauté de Communes Bazois Loire Morvan** : Jocelyne GUERIN, Claire DIESNY, Sophie CLERGEOT, Serge DUCREUZOT, Marie-Claire RANVIER, Serge CAILLOT,
- **Communauté de communes Amôgnes, Cœur du Nivernais** : Christian PERCEAU, Didier RAMET, Marie-Christine AMIOT,
- **Communauté communes Tannay-Brinon-Corbigny** : Jacky GERMAIN, Thierry PAURON, Pierre LANDURIER, Isabelle LIRON, Bruno LALLOZ, Nicolas SMILEVITCH, Marie-Thérèse THOMAS, Agnès DEVOUCOUX,
- **Communauté communes Haut Nivernais-Val d'Yonne** : Nicolas BOURDOUNE, Isabelle KADI, Jean-Louis LEBEAU, Brigitte PICQ, Jany SIMEON, Hervé BOURGEOIS.

ÉTAIENT PRÉSENTS LES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS :

Laurent LIBRERO (Communauté de communes Morvan

Sommets et Grands Lacs), Michel CARVOYEUR (Communauté de communes Haut Nivernais-Val d'Yonne)

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

François KARINTHI (DGS du Département de la Nièvre), Sophie Ribailé et Magali Doix (Conseil départemental de la Nièvre), Anne ALGRET (Directrice du Pays Nivernais Morvan), Léa WLODARCZYK, Laurent MAGNE, Benoît L'HERMITTE, Laura BUCK (Chefs de projet du Pays nivernais Morvan), Isabelle MONTMASSON (Assistante de direction), Bénédicte SIX-DUGARDIN, Pierre Barrois (Stagiaires) et Aubin TANTOT (Prochain chargé de mission TZCLD)

Nombre de délégués : 48

Nombre de délégués titulaires présents : 25

Nombre de délégués suppléants présents : 2

Absents non représentés : 21

